

## Autour des mots professionnalité et professionnalisation

*Synthèse commentée de Philippe Clauzard*

Lorsqu'on hésite devant deux mots, le premier recours est le dictionnaire, puis l'internet et quelques ouvrages dont on dispose. Pour le dictionnaire, « professionnalité » n'existe pas, en revanche « professionnalisation » appartient à la nomenclature académique.

Même si dans certains milieux, il semble familier, le mot « professionnalité » n'a pas d'existence officielle en français. Il a été créé sur le modèle du mot italien *professionalità*, mais avec deux « n ». En italien, ce substantif définit « le caractère professionnel d'une activité économique » (Devoto, Oli, 1971 ). Il semble que le terme fut employé afin de se démarquer des problématiques de la qualification et du métier, comme un « moyen de réfléchir autrement au triptyque compétence/qualification/métier. » (Courtois B). À l'époque, on peut noter que les avis varient : « En français "professionnalité" a gardé le sens de capacité professionnelle (le premier sens de "professionalità" est le plus neutre). Très proche de "compétences", elle bénéficie d'une proximité avec "profession" qui lui permet de sembler se référer à un corps de capacités spécifiques et organisées, propres à un métier ou à une profession. » (Courtois-Lacoste I., Dufour C, 1995) « Si la professionnalisation recouvre 3 types de processus, on suggérera ici de désigner par professionnalité, "professionnisme" et "professionnalisme", les 3 états résultant de ces processus. Ainsi la professionnalité renverra à la nature plus ou moins élevée et rationalisée des savoirs et des capacités utilisés dans l'exercice professionnel. Ce sont ces capacités que cherchent à développer chez les enseignants le Ministère et les associations de spécialistes, grâce à des actions de formation continue notamment, visant plus directement l'élévation des capacités de chacun que l'élévation statutaire de tous. On peut appeler ce processus d'amélioration, le développement professionnel, pour le distinguer des autres formes de professionnalisation. » (BourdoncleR., 1991).

Weiss ajoute en 1983 : « Le concept italien de professionnalité, qui continue d'être, plus que jamais, au cœur même du débat entre les acteurs du système national de relations industrielles, conserve toujours une dose de mystère, due probablement au fait de n'avoir pas épuisé toutes ses potentialités. Ce concept polyédrique, qui permet la lecture de diverses dimensions et la prise en considération de paramètres variés, est assez récent pour n'avoir pas trouvé encore, dans la plupart des dictionnaires, la traduction de ses significations multiples, sinon celles traditionnelles qui ne tiennent pas compte des processus socio-économiques amorcés dernièrement et désormais irréversibles. » (Weiss D., 1983)

Notons que si le mot professionnalité n'existait pas en français, celui de professionnalisme est ancien. Alors, pourquoi préférer transposer le mot en français plutôt que le traduire ? Nous remarquons que cette notion est liée à un contexte de forts changements dans les contenus du travail et dans son organisation. D'une certaine manière, "vouloir dire le changement, c'est forcément se vouer à l'instabilité" (Bourdoncle, Mathey-Pierre, 1995).

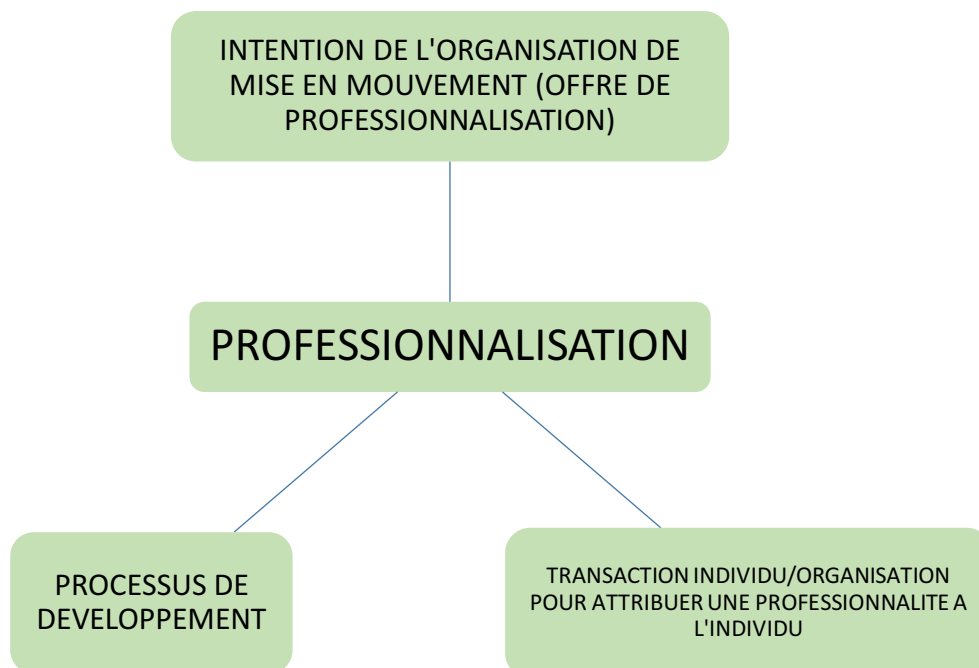
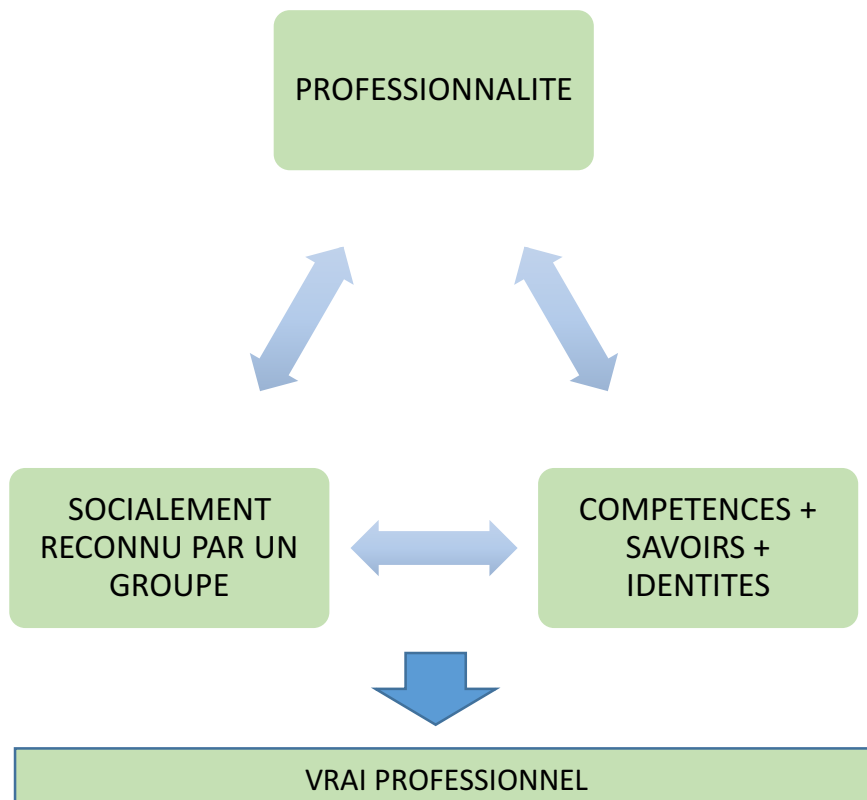
Les auteurs de la note de synthèse mentionnée ci-dessous concluent en 1995 sur le caractère flou, instable, ambigu d'un terme né dans les luttes syndicales italiennes, mais largement repris dans le monde de l'entreprise. " La professionnalité nous laisse dans l'incertitude quant à son sens et sa fonction dans le discours social. Le succès des mots étant souvent à la mesure de la diversité des intérêts qui s'en saisissent, nul doute que ce mot ambigu connaîtra encore une belle fortune, malgré ou plutôt à cause de la multiplicité de ses connotations."

Dans le second article, Wittorski reprend le terme de professionnalité dans sa définition de la professionnalisation qui souligne l'idée d'une transaction identitaire sujet-environnement. "La professionnalisation est, selon nous, à la fois: *une intention* (du côté de l'organisation) de « mise en mouvement » des sujets dans les systèmes de travail par la proposition de dispositifs particuliers, traduisant une offre de professionnalisation ; *un processus* de développement de process d'action (côté individu ou groupe) dans ces dispositifs, assorti souvent d'une demande, émanant des sujets, de reconnaissance par l'organisation ; *une transaction* (individu et organisation) en vue de l'attribution d'une professionnalité à l'individu à partir des process d'action développés ».

En note de bas de page, nous lisons : « Cette professionnalité est désignée socialement comme étant composée de compétences, de capacités, de savoirs, de connaissances et d'identités reconnus par une organisation ou un groupe professionnel comme étant les caractéristiques d'un « vrai » professionnel. L'attribution de la qualité de « professionnel » dépend donc d'une action double de développement et de mise en reconnaissance dans l'environnement, par le sujet, de ses propres actes, conjuguée à une action d'attribution sociale, par cet environnement (selon des critères de légitimité), d'une professionnalité à ce sujet. » Nous pourrions nous interroger sur ce qu'est « un vrai professionnel » comme pourquoi plutôt parler de profession que de métier. À la lecture du dictionnaire, la profession renvoie à un collectif de personnes exécutant une même occupation régulière et rémunérée, exigeant en général un certain niveau d'étude. On retient de son origine européenne comme américaine l'idée de regroupement entre pairs (modèle de corps d'état, modèle des confréries, modèle libéral pour réguler le marché). La notion de métier semble moins considérée selon les définitions. L'exigence de formation ne serait pas la même, pour d'autres, le métier définit une habileté manuelle ou intellectuelle acquise avec l'expérience du métier. On dit « avoir du métier ». On étudie avec Jorro des « gestes de métier » quand d'autres se penchent sur des gestes professionnels... Un débat en appelle un autre.

Pour Barbier (Vocabulaire d'analyse des activités, 2011, PUF), la professionnalisation est « l'intention de transformation continue de compétences en rapport avec une intention de transformation continue d'activités ». C'est un concept « mobilisateur » finalisant un champ d'activités. Ce n'est pas un concept pour rendre intelligible les situations de travail. Il reprend à son compte le terme de « professionnalité » comme « désignation des compétences correspondant à un exercice professionnel ». La professionnalisation s'intéresse d'un point de vue sociologique à la « fabrication des professions » (Wittorski, 2014 dans Dictionnaire des concepts de la professionnalisation sous la direction de A. Jorro, De Boeck) ; un concept dont s'est emparé le champ de la formation professionnelle avec Barbier. Enfin, ce terme agite trois débats autour des expressions : « la professionnalisation – profession » (constitution de groupes sociaux professionnels du fait de l'évolution de certaines

activités de travail) ; « la professionnalisation – formation » (volonté de « fabriquer des professionnels » via des dispositifs de formation développant des « compétences ») ; la « professionnalisation – efficacité du travail » (recherche de flexibilité plus grande du travail et des individus face aux évolutions socio-économiques).



## SOURCES

[Article sur la professionnalité Recherche & Formation](https://www.persee.fr/doc/refor_0988-1824_1995_num_19_1_1274)

[https://www.persee.fr/doc/refor\\_0988-1824\\_1995\\_num\\_19\\_1\\_1274](https://www.persee.fr/doc/refor_0988-1824_1995_num_19_1_1274)

[La professionnalisation Revue Savoirs n°2008-2](https://www.cairn.info/revue-savoirs-2008-2.htm)

<https://www.cairn.info/revue-savoirs-2008-2.htm>

### Commentaires personnels :

On voit les articulations entre les termes « professionnalité » et « professionnalisation » au moyen de ces précédents schémas. La professionnalisation relève d'un processus comportant un dispositif de formation, un motif éducationnel, dans la perspective d'attribution d'une professionnalité, c'est-à-dire un état de savoir formant une identité et un état du professionnel reconnu dans « sa partie », reconnu dans son professionnalisme. Le professionnalisme est une finalité et la professionnalisation est entendue comme un moyen, un dispositif pour augmenter un « pouvoir d'agir ». À mon avis, la professionnalité s'inclut dans la professionnalisation. L'un va nécessairement avec l'autre ; concernant la sphère de formation / éducation, il apparaît que la professionnalisation prime, sans pour autant exclure la professionnalité.

Cette distinction entre professionnalité et professionnalisation est liée à la sociologie du travail (Wittorski). La reconnaissance du professionnel en psychologie ergonomique ramène plutôt aux notions de compétence, de développement des compétences, d'expertise (c'est-à-dire ce que le professionnel sait faire et non son collègue, cf. Vergnaud).

Le choix des termes implique déjà en soi des modalités de recherche et un champ théorique. Tout ne peut se mélanger au risque de perdre en cohérence. De surcroît, les finalités d'un sociologue du travail, d'un psychologue du travail et d'un ergonomiste diffèrent énormément. Pour l'un on va s'intéresser à l'identité, à la reconnaissance sociale, pour l'autre on va s'intéresser à la souffrance au travail (Dejours) ou à réparer un collectif de travail (Clot), ce qui n'est pas identique au projet de recherche d'efficacité et de confort (cognitif et physique) au travail dans l'adaptation du travail aux opérateurs dont se saisit l'ergonome. Le vocabulaire n'est pas le même et pourtant entre un acteur, un sujet, un travailleur et un opérateur, c'est la même personne au travail. Les objets sont différents. L'intérêt pour comprendre les intelligences développées au travail, au travers des règles de métiers, des invariants opératoires, des instruments, des représentations, des savoirs d'action, des gestes communs et signatures individuelles..., n'est pas pareillement partagé par les chercheurs de tous horizons.

Le problème du laboratoire de sciences de l'éducation, c'est bien la dérive vers la tour de Babel et le tiraillement épistémologique des uns et des autres, où y trouver « sa bonne place », c'est soit faire le deuil du moteur épistémique de son travail, soit opter pour des métissages qui ne fonctionnent pas toujours.

Je me souviens des phrases de Brigitte Albéro à Mons en juillet 2016 (Colloque AREF): que les sciences de l'éducation fassent place aux sciences du développement humain. J'ai applaudi vivement et demandé, mais quand ? C'est urgent ! Pas avant trente ans, une génération, m'a-t-elle répondu. Nous serons plusieurs à ne pas le voir. N'est-ce pas pourtant une ouverture où chacun peut s'y retrouver dans chaque laboratoire d'appartenance ?

Alors que reste-t-il à faire ? Débattre, se confronter, chercher à se convaincre : j'en doute. On ne peut pas renier sa « naissance épistémique », son développement de thésard, son « moi » scientifique. Je demeure perplexe. Vraisemblablement, discuter demeure-t-il...

Je doute trouver ma place dans un projet. Je m'intéresse avant tout à l'analyse du travail en vue de former. Et actuellement à l'analyse du travail d'artiste-peintre (dans une perspective compréhensive et de formation). Qui va partager cette nouvelle passion ?